



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT
DIE UNABHÄNGIGE BÄUERLICHE ZEITUNG

Industrialisation de l'agriculture: un débat pluriel nécessaire



«Notre agriculture se porte bien(!), les hectares libérés (ndlr: de la disparition annuelle de 1'400 exploitations agricoles) sont repris par d'autres, les voisins», commentait B. Lehmann, Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture en novembre dernier.

M. Lehmann, la famille paysanne induit, dans sa façon de travailler la terre, le savoir-faire propre qu'elle souhaite transmettre aux êtres les plus proches qu'elle a: ses enfants. C'est là un pilier du sens du travail paysan dont vous faites négation et dont le système

économique n'a que faire. Vous ne voyez dans

l'agriculture que des marchandises concurrentes capables de gagner des parts sur les marchés. L'industrie, la technologie et les banques s'imposent en amont et par les grands distributeurs en aval. Toutes ces rationalités, ces stress, ces crises familiales, ces technologies investies dans ces animaux et paysage modifiés, tous ces changements pour quoi? Pour moins de fatigue, moins de labeur, plus de gratitude et de bonheur? Oui, nous diront Messieurs Monsanto, Nestlé, IPlait, ... tout de suite, demain, cela se réalisera, quand nous aurons vaincu nos concurrents. Oui, ceux en Europe ou juste à côté sur le même marché mondialisé, qui ont, en vrais chefs d'entreprises capitalistes agricoles, 2, 3, 4, 5'000 vaches et autant de milliers d'hectares. Vraiment de quoi parler de bonne santé...

M. Lehmann, vous laissez entendre que nous n'avons pas le choix, comme si les règles du marché étaient imposées par la nature des choses! Fi de la raison, fi de la démocratie, fi des alternatives possibles. Pourtant, des paysans du monde font entendre une alternative: la souveraineté alimentaire. Pour protéger les fermes familiales du rouleau compresseur de la concurrence, appelons et soutenons les esprits souverains des paysannes et paysans qui pensent leur avenir par la souveraineté de leur ferme: moins de dépendance aux crédits, aux technologies, aux intrants de toute sorte, mais aussi aux productions spécialisées dépendants des grands distributeurs et des grandes industries. Recréer des marchés locaux en amont et aval des fermes, c'est se faire gratifier par ceux qui savourent le produit du travail que l'on fait, c'est donner un nouveau sens à la vie.

Paul Sautebin

Industrialisierung der Landwirtschaft: Debatte dringend nötig

«Der Landwirtschaft gehe es gut(!) und die frei werdenden Flächen könnten so von anderen, von Nachbarn übernommen werden». Letzten November hat B. Lehmann, Direktor des Bundesamtes für Landwirtschaft, über das jährliche Verschwinden von 1400 Landwirtschaftsbetrieben gesprochen.

Herr Lehmann, die Art und Weise, wie eine Bauernfamilie ihr Land bestellt, bedingt das spezifische Wissen, das sie ihren Liebsten, ihren Kindern, vermitteln will. Das gibt der Arbeit der Bauern einen Sinn. Doch Sie verleugnen diesen Sinn und die Wirtschaft schert sich sowieso einen Dreck drum. Sie sehen in der Landwirtschaft nur Produkte, die um Marktanteile wetteifern. Die vor- und nachgelagerten Industriezweige, die Technologie, die Banken und die Grossverteiler setzen sich durch. Warum eigentlich diese ganze Rationalität, dieser ewige Stress, diese Familienkrisen, diese technologischen Investitionen in die Tierhaltung und die Landschaftspflege, all diese Änderungen – warum? Für weniger Übermüdung, mehr Dankbarkeit und Zufriedenheit? „Ja“, lautet die Antwort von Monsanto, Nestlé, BO Milch & Co. „Ja, es kann schon morgen wahr werden, sobald wir unsere Konkurrenz geschlagen haben“. Tja, die liebe Konkurrenz in Europa oder diejenige gleich nebenan, die für den gleichen Weltmarkt produziert; diejenige, die richtige Unternehmen mit 3, 4, 5 000 Kühen hat und gleichviel Hektaren Land. Da kann man wirklich über ein gesundes System sprechen.

Herr Lehmann, Sie geben uns zu verstehen, dass wir keine Wahl haben, als wären die Marktregeln ein Naturgesetz! Sie pfeifen auf den gesunden Menschenverstand, auf die Demokratie, auf die möglichen Alternativen. Indes, die Bauern dieser Welt verschaffen sich mit einer Alternative Gehör: der Ernährungssouveränität. Um die Familienbetriebe vor der Strassenwalze der Konkurrenz zu retten, rufen und unterstützen wir souveräne Bäuerinnen und Bauern, welche die Zukunft ihres Hofes in der betriebseigenen Souveränität sehen: unabhängiger von Krediten, Technologien und Inputs aller Art, unabhängig von Grossverteilern und Grussindustriellen. Der Wiederaufbau von regionalen Märkten im vor- und nachgelagerten Bereich schenkt uns die Dankbarkeit der Menschen, die die Früchte unserer Arbeit geniessen. Das gibt unserem Leben einen neuen Sinn, denn wir wählen lieber die Mühsal der Freiheit als die Mühsal des Sklaventums.

Paul Sautebin

lire notre article en page 3



**La vie du syndicat /
Aus der Gewerkschaft**
Retour sur l'AG

Pages 2/ 8



**Campagnes /
Kampagnen**
Conséquences
sociales de l'agric.

Page 3



**L'entretien /
Das Interview**
Hansjoerg Haas

Pages 4- 5



**Dossier thématique /
Thematischer Fokus**
PA 14-17

Pages 6- 7

LA VIE DU SYNDICAT

AG extraordinaire du 14 décembre 2012 : élargir notre base et concentrer nos activités

Uniterre/ Les finances et le bilan-stratégie du syndicat ont été au cœur de cette AG extraordinaire convoquée suite aux difficultés des membres à s'acquitter de leur cotisation annuelle dont le montant avait grimpé depuis une année.

Des décisions clé ont été prises lors de cette assemblée générale extraordinaire d'Uniterre le 14 décembre dernier à Yverdon-les-Bains.

Les discussions de la matinée ont été consacrées aux aspects financiers. L'ensemble de l'assemblée a reconnu l'importance du travail effectué par Uniterre au niveau national, d'où une «valeur» justifiée de la cotisation au syndicat, d'autant plus si elle est mise en lumière de toutes les cotisations versées aux organisations de défense professionnelle agricole. Mais c'est souvent la cotisation volontaire à Uniterre -non liée à un volume de production ou à la surface- qui est touchée en premier lieu par la dégradation de la situation économique des exploitations agricoles. **Au terme des débats, c'est donc l'élargissement de la base cotisante qui a été jugé prioritaire par rapport au montant de la cotisation**, avec la recherche de nouveaux membres dans toute la Suisse et parmi les sympathisants de l'agriculture contractuelle de proximité. **La cotisation de base 2013 a été fixée à 200 Frs pour les membres paysans et 150 Frs pour les membres sympathisants.** La cotisation de soutien est de 400 Frs. Afin de mettre en œuvre cette orientation, **l'AG appelle tous les membres à diffuser des talons d'inscription. Une possibilité de parrainage de nouveau membre vous est offerte** (voir le talon en page 3). Du matériel d'information est disponible dans chaque section (voir contacts en page 3). Par ailleurs, l'AG a saisi le comité afin qu'il développe davantage les opportunités de travail sous mandats auprès de différentes institutions, agricoles ou extérieures. Ainsi l'AG a parié sur une situation financière durablement assainie, basée sur un effort qui doit être partagé par chacun et plaidé pour un renforcement prioritaire de la communication du syndicat auprès des membres et du grand public,



ceci avec l'engagement d'un stagiaire ou civiliste.

Cette AG a aussi été un moment fort dans la construction participative de notre stratégie d'action pour les prochaines années. Nous insistons à ce que les AG restent un lieu de débats ouverts pour la base paysanne et ses alliés les consommateurs et un lieu de renforcement des liens entre la base paysanne et ses représentants. L'après-midi a été consacré et après une introduction de Paul Sautebin, deux ateliers ont été menés sur le bilan 2009-2012 et les perspectives.

L'assemblée a plaidé pour une concentration des activités d'Uniterre sur des dossiers clés. Les préoccupations partagées par l'ensemble des membres concernent la transparence dans le financement de la défense professionnelle, le renforcement de la dynamique de ses sections, notamment autour de projets d'agriculture de proximité basés sur des prix équitables, et parmi les thématiques, le lait C et les céréales fourragères. Parmi ses autres priorités, Uniterre continuera bien entendu le renforcement de son travail d'alliance en faveur de la souveraineté alimentaire avec d'autres organisations.

Les résultats des discussions de ces deux groupes de travail ont été présentés en clôture de l'AG et ce chantier va se poursuivre dans les différentes Commissions d'Uniterre. Nos Commissions sont ouvertes à tous les membres, venez les rejoindre.

La VI^{ème} conférence internationale de la Via Campesina coïncide avec ses 20 ans de luttes!

La Via Campesina, présente dans toutes les régions du monde, fait preuve de dynamisme et de ténacité. Les principes et les pratiques de la souveraineté alimentaire, proposés et défendus par notre mouvement recueillent aujourd'hui un large soutien. L'agriculture paysanne commence enfin à regagner ses lettres de noblesse et est reconnue comme une solution aux crises alimentaire, sociale, économique, énergétique et environnementale actuelles.

En 2008, le mouvement s'était retrouvé à Maputo au Mozambique pour la V^{ème} conférence internationale. Les discussions avaient surtout porté sur la consolidation interne du mouvement. En juin 2013, la VI^{ème} conférence internationale se tiendra à Djakarta en Indonésie. Elle mettra l'accent sur le renforcement de l'adhésion à notre projet paysan au sein de la société.

Une vision commune pour le XXI^{ème} siècle

Au cours des mois qui nous séparent de ce grand événement, un document

commun, axé sur les visions de La Via Campesina pour le XXI^{ème} siècle sera élaboré de manière participative par toutes les régions. Uniterre est appelé à y contribuer. Après un historique du mouvement et une analyse de la situation internationale actuelle, ce document a pour objectif de répondre aux questions suivantes: Quelles alternatives proposons-nous? Comment construire la solidarité entre les différentes organisations, renforcer le mouvement et les organisations paysannes? Comment relever le défi de l'agroindustrie et déstabiliser les transnationales?



Comment créer des alliances? etc. Le comité d'Uniterre se saisira de ces questions début février et le bureau propose que nous organisations une réunion des sections d'ici à mi-mars pour en discuter de manière plus intense et collective. Nos remarques et suggestions seront envoyées à la Via Campesina au plus tard pour fin mars 2013.

Notre VI^{ème} conférence à Djakarta

En 2008, trois personnes d'Uniterre s'étaient rendues à Maputo. Nous espérons pouvoir trouver à nouveau trois personnes pour ce mois de juin 2013 (une femme, un homme et un-

jeune). La participation aux conférences internationales de la Via Campesina est fixée avec des quotas par région, sexe et âge. Par exemple, la région Europe enverra 40 délégué-e-s. Si vous êtes motivé-e-s par représenter Uniterre à Djakarta, n'hésitez pas à prendre contact avec la Présidence le plus rapidement possible. Il est évident que c'est un certain investissement en temps à une période de l'année pas toujours propice aux voyages. Néanmoins, d'expérience, nous savons que les personnes qui s'y impliquent reviennent avec les batteries d'énergie rechargées pour plusieurs années!

Concrètement, le calendrier prévu est le suivant: du 6 au 7 juin, la IV^{ème} assemblée des femmes de La Via Campesina se tiendra. Elle sera suivie par la III^{ème} assemblée des jeunes le 8 et 9 juin au matin puis par la conférence générale qui débutera l'après-midi du 9 juin pour se terminer le 12 juin au soir. Le 13 juin sera consacré à des visites de terrain.

Valentina Hemmeler Maïga

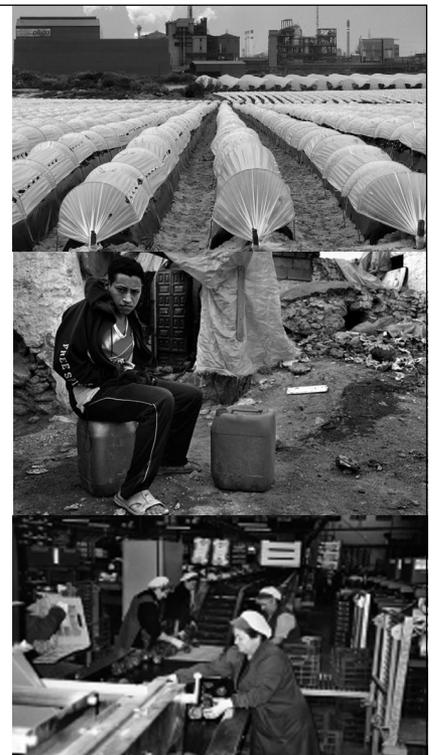
LES ACTIONS

7 février: une journée de réflexion et d'échanges à Berne sur les conséquences sociales de l'industrialisation de l'agriculture, participez!

L'industrialisation de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles ainsi que la concentration dans la commercialisation ne cessent de progresser. Si nous parlons souvent du sud de l'Espagne, de certains pays gros exportateurs de produits agricoles, ou des Etats-Unis, son développement est aussi palpable en Suisse; dans les cultures maraîchères, la production laitière, porcine ou avicole, etc. Si les conséquences environnementales de l'industrialisation ont été à plusieurs reprises évoquées, c'est beaucoup moins le cas des questions sociales. Cette journée a comme objectif principal de participer à combler ce vide. Elle est mise sur pied par quatre acteurs importants: les représentant-e-s syndicaux, paysans et de migrants et la société civile.

Programme de la journée

9h30-10h00	Accueil, café croissants		12h15-13h30	Repas
Ouverture				
10h00-10h10	Introduction, présentation de la journée	Valentina Hemmeler Maïga, Uniterre	13h30-15h30	Ateliers (2 ateliers en parallèle)
10h10-10h20	Reflets des visites en Andalousie; conditions de logement des travailleurs, responsabilité des distributeurs	Raymond Gétaz, Forum Civique Européen	1. Labels sociaux: un blanc seing pour les entreprises et une brèche au désengagement de l'État? Trois brèves interventions de 5 minutes; puis discussion et synthèse	
Témoignages				
10h20-11h00	Témoignages d'Andalousie:	2 représentant-e-s du syndicat des travailleurs des champs (SOC-SAT)	• Protection via la labellisation ou renforcement de l'organisation des travailleurs? (SOC-SAT) • Le business de la labellisation et des contrôles, un mal nécessaire? • Point de vue des consommateurs: cadre législatif ou panel de labels?	
11h00-11h45	Témoignages de Suisse Quelques données sur l'avancée de l'industrialisation agricole en Suisse	Ulrike Minkner, Uniterre	2. Les luttes des paysan-ne-s, migrant-e-s et employé-e-s contre la précarisation et pour la reconquête d'une justice sociale 3-4 brèves interventions puis discussion et synthèse (SOC, Unia, Solifonds, Uniterre)	
11h45-12h15	Discussion		Plénière	
			15h45-16h30	Retour sur les résultats des ateliers Présentation d'un projet de résolution et conclusion
			Traduction simultanée français-allemand-espagnol	



PARRAINAGE DE MEMBRES

Participez au renforcement de la représentativité de votre syndicat - pour mieux vous défendre!

JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE :

- membre de soutien 400.-
- membre paysan 200.-
- membre sympathisant-non paysan 150.-

Nom, prénom:

Adresse:

Mail: Natel:

POUR LE PARRAIN /LA PARRAINE :

- 1 publicité gratuite dans le journal Uniterre (110x54 mm)
- 1 brochure publiée par Uniterre
- 1 exemplaire du Livre du CETIM *Terre et Liberté, à la conquête de la souveraineté alimentaire.*

Nom, prénom:

Adresse:

Mail: Natel:

Plus d'info: info@uniterre.ch ou 021 601 74 67

Fr. 20.- participation solidaire recommandée par personne. Ce montant sera encaissé en début de journée. Repas à la cafétéria d'Unia, au frais des participant-e-s.

Inscription nécessaire jusqu'au 4 février 2013 par mail: info@uniterre.ch/ par fax: 021 617 51 75 ou par poste: Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne
Merci de préciser à quel atelier vous souhaitez participer et si vous manger à midi.

Organisation: Uniterre, Longo Maï, Bioforum, Forum Civique Européen, Plateforme pour une Agriculture Socialement Durable, Unia, Sit, L'autre syndicat et Solifonds.

LES SECTIONS D'UNITERRE

- FRIBOURG:** Max Fragnière, 026 652 30 76
- GENÈVE:** Rudi Berli, 078 707 78 83
- JURA-JURA BERNOIS:** Paul Sautebin, 032 751 26 61
- NEUCHÂTEL:** Philippe Reichenbach, 032 968 49 69
- NORD-WEST SCHWEIZ:** Florian Buchwalder, 079 470 70 48
- VALAIS-CHABLAIS:** Pierre Moreillon, 024 499 21 17
- VAUD:** Charles Bernard Bolay, 022 366 31 09
- ZÜRICH-WINTERTHUR:** Samuel Spahn, 076 512 75 55

NOS COMMISSIONS

Commission Lait; Commission Grandes cultures et viande; Commission Internationale; Commission Vente directe; Commission Jeunes-Accès à la terre; Commission Femmes

INSCRIPTIONS: INFO@UNITERRE.CH, 021 601 74 67

L'ENTRETIEN

Une nouvelle *Plateforme BIO* de proximité à Lausanne: un outil à la disposition des producteurs et ACP

La Plateforme Bio a été officiellement lancée lors de la journée mondiale de l'alimentation en octobre dernier avec pour objectif de permettre aux producteurs bio de la région lausannoise d'approvisionner les collectivités locales (restaurants et cantines publiques de la ville de Lausanne) ou magasins. Et ainsi de bénéficier de la plus-value des produits bio laissée actuellement à la grande distribution. Son président HansJörg Haas, également président de l'ACP Le Panier Bio à deux roues (P2R) et militant de la décroissance au sein du Réseau Objection de Croissance Vaud, a pour objectif de faire tâche d'huile dans d'autres villes de Suisse. Il nous explique l'originalité de la démarche.

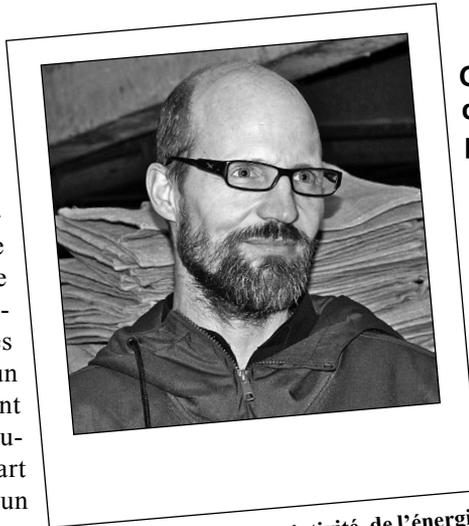
Hansjörg, comment est née l'idée de cette plateforme ?

Écologiste engagé, je me suis impliqué dans plusieurs initiatives visant à redonner du sens à notre alimentation, du lien entre l'acte de manger et celui de produire, ainsi que de l'autonomie à la paysannerie vis-à-vis de la grande distribution qui dicte son fonctionnement et ses prix. Les initiatives d'agriculture contractuelle de proximité, comme le Panier Bio à deux roues, apportent une réponse concrète pour les agriculteurs et les citoyens au travers d'une relation directe, d'une démarche transparente et intégrant des principes éthiques, sociaux, écologiques et économiques avec notamment un engagement d'au moins une année. Mais ces initiatives ne parviennent pas à répondre à des grands consommateurs tels que les cantines publiques scolaires, des crèches ou hôpitaux, et restaurants où une part importante de notre alimentation est consommée¹: il y a deux ans, un cuisinier d'une crèche de Lausanne a demandé au P2R de lui livrer quotidiennement des légumes de saison, mais l'assemblée générale du P2R a estimé que cela sortait du cadre de leur coopérative. C'est donc de là qu'est née l'idée de la plateforme pour répondre à cette demande qui n'allait pas rester unique. J'ai ensuite impliqué Bio-Vaud et la Ville de Lausanne afin de monter un projet répondant au mieux aux attentes des utilisateurs. Un des défis est que les cuisines des crèches ne sont souvent pas équipées pour préparer les légumes bruts par manque de place et parce que certaines livrent fréquemment des plats à d'autres établissements.

La plateforme Bio est donc une extension du P2R avec la vocation première de compléter la palette d'outils à disposition des agriculteurs afin de se réapproprié la filière d'approvisionnement et ainsi résister à la pression toujours croissante de la part des grand distributeur sur le marché biologique, en leur mettant à disposition une infrastructure pour écouler leurs produits de qualité d'une manière plus rapide, plus sociale et plus écologique². Mais ce n'est pas la seule fonction, car cette approche apporte également une réponse aux consommateurs qui recherchent des produits sains, locaux et produits dans des conditions équitables pour les repas pris à l'extérieur de leur domicile. Et l'environnement comme l'économie locale en sont aussi gagnants.

Comment fonctionne la plateforme bio pour ses utilisateurs, à savoir les producteurs et les structures de restauration collective ?

Le concept repose sur l'établissement d'un label «Bio de proximité» qui garantira aux restaurateurs, collectivités publiques et consommateurs le respect de critères éthiques, sociaux et environnementaux tout au long de la chaîne, à savoir du champ à la cuisine et pour le producteur la garantie d'un prix juste. Au niveau pratique, la plateforme a la forme juridique d'une coopérative, elle organise la commercialisation sur la base de quantités annoncées par les producteurs et met à disposition des coopérateurs-producteurs une infrastructure de préparation, conditionnement et livraison quotidienne des produits ultra frais pour des clients dont les cuisines ne sont pas équipées pour éplucher et couper les fruits, légumes ou pommes de terre (appelés produits de 4ème gamme). L'optimisation du transport des denrées alimentaires est une préoccupation centrale, ils sont effectués en vélo. Nous avons donc transformé l'ancienne porcherie de la ferme de Cery, locaux que nous louons au CHUV, propriétaire du domaine de Cery, en une cuisine professionnelle de 4ème gamme -ou cuisine froide- répondant aux normes de sécurité et d'hygiène les plus strictes. Nous pouvons aussi compter sur les autres locaux et équipements du P2R (vélos et camionnette).



Hansjoerg Haas, de la créativité, de l'énergie, et une bonne dose de convictions.

Quels sont les premiers résultats de la phase de démarrage de la plateforme ?

Nous venons de terminer notre phase test de quatre mois, avec une livraison quotidienne à trois crèches de la Ville de Lausanne en fruits et légumes, ce qui a représenté environ 9'000 kg de marchandises produites par neuf producteurs de la région lausannoise. Nous avons fait une réunion avec les cuisiniers des trois crèches qui ont attesté que les enfants mangent dorénavant plus de légumes et de salade! C'est un résultat encourageant pour nous. Nous avons ainsi créé plusieurs postes de travail pour le

développement de la commercialisation par la plateforme, l'encadrement de la préparation 4ème gamme pour les restaurants et la livraison. Par notre situation sur le site hospitalier de Cery, nous avons souhaité favoriser l'intégration des handicapés et personnes en réinsertion et plusieurs en les associant pour la préparation en cuisine.

Dans le courant de l'année 2013, nous allons introduire les produits laitiers et progressivement la viande et des céréales, puis augmenterons le nombre de crèches approvisionnées à 11.

Plusieurs initiatives contractuelles de proximité (ACP) et producteurs bio de la région lausannoise ont déjà répondu positivement à la démarche avec une annonce de production pour 2013.

Actuellement, nous n'avons pas assez de paysans bio! Mais c'est là une opportunité pour que le canton de Vaud ne soit plus en queue de peloton de la production bio, mais en tête.

Penses-tu que la plateforme puisse constituer un moteur de reconversion en exploitation Bio ?

Il y a bien sûr de nombreux arguments à prendre en considération lors d'une reconversion en Bio, dont certains priment. Et je ne me permettrais pas de faire la leçon aux agriculteurs, car je ne le suis pas moi-même. Cette plateforme met en avant le producteur et non la distribution, elle s'inscrit dans une démarche de cohérence qui est une réelle préoccupation chez les agriculteurs. Elle permet de mettre en discussion non seulement le prix, mais aussi le mode de production.

L'infrastructure est importante et c'est saisissant de la voir dans une ferme. Quel soutien avez-vous eu pour ce projet ?

Au point de vue de la cohérence de notre projet, il était impensable de demander un prêt bancaire. En effet, je suis opposé à ce que la base de notre économie se fasse sur l'intérêt de l'argent accumulé. En Suisse, l'intérêt sur les transactions et hypothèques est un moyen de pression énorme sur les citoyens. Traditionnellement, il y avait de grandes fêtes au printemps pour consommer toutes les réserves de nourriture restantes de l'hiver. De même l'argent ne devrait pas porter de fruit et se dévaluer pour limiter le pouvoir des banques qui dictent nos comportements. Nous avons donc mis en place un fonds d'investissement unique en son genre, appelé «green local invest» pour financer la transformation des locaux. Une trentaine de

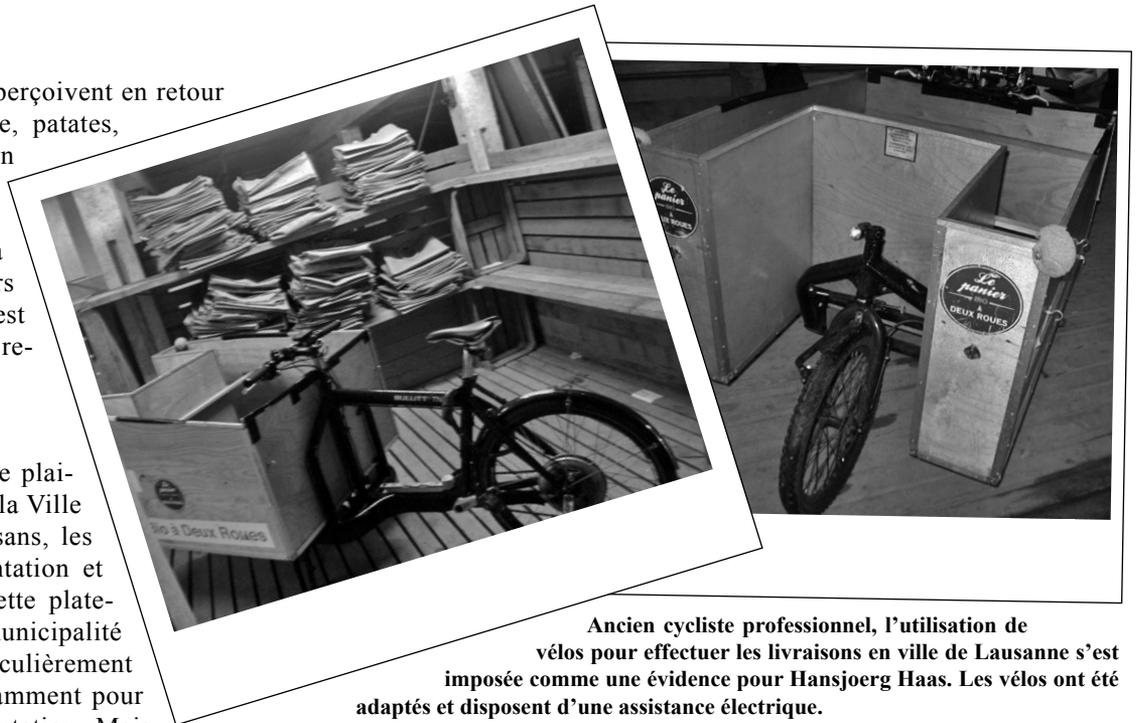
coopérateurs de P2R ont investi dans ce fonds et perçoivent en retour des produits de l'agriculture de proximité: huile, patates, pommes ou un abonnement au panier P2R pour l'un d'entre eux, pour un équivalent d'environ 2% de leur investissement. Ces coopérateurs ont investi pour la plupart entre 1'000 et 5'000 Frs, mais jusqu'à 40'000 Frs, afin de couvrir le coût de 150'000 Frs de cette cuisine froide. Ce type d'investissement est primordial, l'entier du concept est local. Et nous recherchons d'ailleurs encore des investisseurs!

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous nous lançons dans un travail important de plaidoyer politique auprès de l'ensemble des acteurs, la Ville de Lausanne, les cuisiniers des crèches, les paysans, les associations centrées sur les thèmes de l'alimentation et l'économie locale et auprès du grand public. Cette plateforme est importante pour une Ville ayant une municipalité verte, l'accès pour les cantines publiques et particulièrement les crèches à la plateforme doit être facilité, notamment pour promouvoir la santé et un rapport sain à l'alimentation. Mais il y a un aspect-clé, une prise en charge financière du surcoût d'environ 15% par la Ville est essentiel.

Pour terminer, est ce que ce modèle est répliquable?

Lausanne constitue un projet pilote, nous avons l'objectif d'ici 5 ans que toutes les villes de Suisse aient une plateforme bio avec une ACP asso-



Ancien cycliste professionnel, l'utilisation de vélos pour effectuer les livraisons en ville de Lausanne s'est imposée comme une évidence pour Hansjoerg Haas. Les vélos ont été adaptés et disposent d'une assistance électrique.

ciée. C'est donc clairement un message aux producteurs de se reconverter au Bio pour développer le marché alternatif de proximité. Il y a un grand potentiel à investir dans l'agriculture de proximité.

Propos recueillis par Anne Gueye-Girardet

Notes:

¹ Pour en savoir plus : AGRIDEA, 2012 : Produits de proximité dans la restauration collective : état des lieux. Rapport de synthèse des études réalisées dans les 6 cantons romands. Réviron, S., Cornaz Bays, C., Estève, M. et Gerz, A.

² les produits bio de nos géants orange de la distribution affichant de la région pour la région effectuent en réalité des trajets important car l'emballage est centralisé dans le Seeland.

Le Panier Bio à deux roues (P2R)



Cette initiative d'agriculture contractuelle de proximité a deux ans d'existence. Ses locaux sont situés sur la ferme de Cery à Prilly

P2R est une coopérative de consommateurs ayant des contrats avec une dizaine de producteurs bio de la région lausannoise. Les coopérateurs s'engagent sur une période d'une année au moins et ceci dès le début de l'année afin que les producteurs puissent engager la production. P2R organise une livraison hebdomadaire de paniers de fruits et légumes à 200 familles lausannoises, une livraison écologique.

Il n'y a pas de surface exploitée propre à P2R. La ferme de Cery, qui appartient au CHUV, est toujours exploitée en fermage. Les coopérateurs-consommateurs participent à la mise en panier et à plusieurs demi-journées de travaux aux champs chez les coopérateurs-producteurs. La fixation des prix est effectuée par les producteurs, selon les prix équitables

du Marché Paysan, P2R a seulement une marge de fonctionnement pour les locaux loués à la ferme de Cery et un défraiement des trois personnes font des tâches d'administration, de coordination et les livraisons à la force de leurs mollets.

La livraison hebdomadaire est effectuée avec un vélo électrique spécialement équipé, qui peut livrer jusqu'à 190kg de produits, dans 25 points de vente de la ville de Lausanne. La livraison prend 5-6h de temps, nettement moins qu'en camionnette!

P2R offre plus qu'une distribution écologique de panier, il offre une proximité sociale avec les producteurs et entre les coopérateurs! P2R cherche encore des coopérateurs pour atteindre son seuil de viabilité, à savoir 250 coopérateurs-trices.

Pour en savoir plus : www.p2r.ch
Le Panier Bio à deux Roues.
Interview dans le journal -Moins!
n°1, sept-oct 2012, pages 8-9.

Producteurs bio ou en reconversion

Devenez membres de la plateforme bio!

Les produits en reconversion sont aussi acceptés dans la plateforme.

Contact: Hansjörg Haas: 079 391 47 48. hansjoerg.haas@plateforme.bio.ch

Osons un lait de qualité

PARABOL

Bolus naturel en cas de Cellules somatiques trop hautes

www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

MITTEILUNG AN UNSERE DEUTSCHSCHWEIZER MITGLIEDER

Die Mehrheit der Artikel dieser Ausgabe sind auf deutsch übersetzt. Ein Teil der Artikel wird auf deutsch in einer 4 mal jährlich erscheinenden Spezial-Beilage abgedruckt. Die anderen Artikel sind jeweils auf deutsch auf unserer Homepage zu finden: <http://www.uniterre.ch> !!

Sollten Sie die Spezial-Beilage auf deutsch nicht erhalten haben, wollen diese aber gerne erhalten, melden Sie sich bei a.frael@uniterre.ch.

Unser elektronischer Gratis-Newsletter erscheint einmal monatlich (fr und de), um diesen zu bekommen, geben Sie uns einfach Ihre e-mail-adresse (Vermerk de) an: info@uniterre.ch

Vous souhaitez être informé de l'actualité plus régulièrement? Inscrivez-vous à la Newsletter électronique d'Uniterre sur www.uniterre.ch.

La PA14-17, un programme de réforme néolibérale actualisé

C'est sous ce titre que le 21 décembre l'Association suisse industrie et agriculture (SVIL), a publié un communiqué sur la dernière réforme «14-17» de la politique agricole. Il nous paraît important de résumer ce communiqué*.



Bientôt le côtoiement de zones de production «bon marché» et de zones de prestations de service à la qualité du paysage pour les citoyens et les touristes par des «agriculteurs-paysagistes»?
Illustration: S. Cardoli

Cette réforme a été initiée par un soi-disant besoin de justification des paiements directs et de leurs allocations précises en Suisse. Les associations écologistes tels que le WWF ou Pro Natura et leur critiques de «la surproduction» et du «non respect des standards écologiques» ont contribué à légitimer en ce sens la réforme de la politique agricole. Ce faisant, elles se sont associées aux intérêts de l'industrie agro-alimentaire suisse.

Trois aspects de la nouvelle politique agricole sont anti-constitutionnels:

1. Les paiements directs deviennent des paiements d'adaptation ou de transition limités dans le temps. Après cette période d'adaptation les paiements rémunèrent exclusivement la prestation de services supplémentaires précis séparés de la production.

2. Par la séparation de la fourniture de services de la production le principe de la multifonctionnalité est nié.

3. L'orientation des paiements sur des objectifs précis s'oppose à l'objectif principal de la Constitution de maintenir la sécurité alimentaire par une compensation et un soutien aux revenus indépendants de la production, découlant des revenus insuffisants procurés par la production alimentaire.

La politique agricole rentre dans une nouvelle phase. Une sorte d'interventionnisme étatique «vert» comme compromis entre le libre échange agricole et une protection régionale des paysages.

Petit retour historique

Durant l'Uruguay-Round des années 90 l'agriculture a été incluse dans les négociations de libre-échange. Les agricultures des pays avec des monnaies fortes et un environnement économique générant des coûts de production élevés ont été mises en danger. Pour contrer cette menace et avec les prémisses que le maintien de la sécurité alimentaire répondait à un intérêt général, des paiements de soutien sous la désignation de prestations liées à la multifonctionnalité ont été tolérés. Ces paiements ont cependant toujours été contestés par les tenants du libre-échange. Dans la conjoncture actuelle de crise financière il n'est pas étonnant que la suppression des soutiens agricoles restants est revendiqué afin d'activer ce réservoir de croissance.

Le concept de réforme actuel – le libre échange complet

La séparation de la politique des prix et des revenus et le maintien d'une protection douanière réduite ont été

les éléments centraux de la politique agricole suisse depuis l'inclusion de l'agriculture dans les négociations de libre-échange de l'OMC. La suppression de certains paiements directs prévue dans la politique agricole 14-17 doit mettre fin à ce compromis.

1. Les paiements devraient être attribués à des prestations liées à la qualité du paysage. Ainsi des importations d'aliments bon marché ne seraient plus une concurrence. Les anciens paysans devenu paysagistes pourraient également profiter du développement du secteur immobilier et de l'économie de loisirs. D'un autre côté le libre-échange agricole pourrait se réaliser et libérer par l'importation d'une nourriture bon marché une partie de pouvoir d'achat vers d'autres réservoirs de croissance.

2. La production alimentaire paysanne devrait intégrer une chaîne de partenariat avec l'industrie de la transformation et la grande distribution dans une soi-disant stratégie de qualité. Rien ne permet de croire qu'une telle stratégie produise une plus-value pour les producteurs intégrés dans cette chaîne. Pour compenser cette situation désastreuse on offre aux agriculteurs des nouveaux revenus par la fourniture de prestations de services mandatés par l'État. Pour l'instant l'État assure qu'il ne touchera pas à l'enveloppe financière du budget agricole, que celui-ci se maintiendrait et que des paiements pour des nouvelles prestations seront développés durant la phase d'adaptation.

L'interventionnisme «vert» en tant qu'évolution des paiements directs et de la multifonctionnalité

L'économie basée sur la croissance produit des crises de surproduction périodiques, un déséquilibre entre l'offre et la demande (solvable), des gains capitalistes trop élevés, des salaires trop bas, respectivement des prix trop élevés. Depuis les années 30, une intervention étatique croissante ainsi que l'usage immodéré des ressources a tenté de compenser ce problème structurel. Cependant, le cumul des crises actuelles devenant de plus en plus aiguës demandent des solutions. Les économies ne peuvent pas, à la fois, être soumises à l'austérité et continuer leur croissance. Par une fourniture de services à la Suisse urbaine, «l'agriculture» doit répondre à une exigence

d'allocation efficiente des ressources et permettre ainsi de réaliser une sorte de croissance «verte». La Suisse importera des aliments bon marché des zones de production périphériques «bon marché» et les «agriculteurs-paysagistes» fourniront des services à la qualité du paysage pour les citoyens et les touristes.

Ce programme de croissance métropolitaine «verte» aura par ailleurs nécessairement un très fort impact sur les ressources naturelles limitées.

Cette réforme néolibérale trouve l'approbation du WWF, de ProNatura, de BioSuisse et d'une partie du Parti socialiste.

Dans l'économie de croissance, les compromis agricoles sont condamnés à la faillite, car ils dépendent de l'accumulation de capital, dépendant lui de la croissance. Si nous voulons garantir une production alimentaire durable et significative, basée sur l'agriculture paysanne, il est impératif d'identifier les origines de la croissance forcée et d'y remédier.

Le point de vue développé par l'Association Suisse Industrie et Agriculture sur la politique agricole 14-17 est intéressant. La nouvelle politique agricole 14-17 ne résout en rien les problèmes de destruction systématique de l'agriculture paysanne. Elle ne cherche pas à concilier production et écologie dans une démarche d'intensification écologique en augmentant le nombre d'actifs dans la branche et en fixant un cadre économique permettant de réaliser par les prix à la production l'objectif de durabilité sociale. C'est dans ce sens qu'il faudra rénover une véritable politique agricole basée sur le droit à la souveraineté alimentaire.

Rudi Berli

Notes:

* Communiqué de presse du SVIL du 21 décembre 2012, Hans Bieri: Die AP14-17, aktualisiertes neoliberales Reformprogramm

Rendez-vous sur notre site internet: Uniterre publie d'autres articles traitant de l'actualité sur www.uniterre.ch. Voir articles récents.

POLITIQUE AGRICOLE 2014-17

PA 2014-17, dernière ligne droite d'ici au printemps

En décembre 2012, le Conseil des Etats a pris position sur la réforme de la politique agricole. Un peu moins de 30 divergences demeurent entre les positions des deux chambres. Celles-ci devront être résolues d'ici à fin mars 2013.

En janvier, la commission du national, puis la plénière de cette chambre et celle des Etats aborderont les derniers points qui opposent les deux chambres. Pour Uniterre, au delà de certaines attentes d'ores et déjà enterrées, quelques aspects sont encore d'importance et méritent que nous sensibilisions les parlementaires d'ici aux plénières.

Soutien à la production fourragère

Si le national a soutenu le principe d'encourager spécifiquement la production fourragère suisse dans l'optique notamment de réduire nos importations en fourrages, le Conseil des Etats, essentiellement pour des raisons budgétaires, s'y oppose. En effet, la ligne budgétaire «primes aux cultures» se situe dans l'enveloppe «Promotion et ventes» et non dans l'enveloppe «Paiements directs» qui est politiquement plus facile à augmenter. Ainsi, les opposants, dont l'OFAG, à un appui aux cultures fourragères, ont joué le soutien à ces dernières contre celui aux betteraves sucrières. Pour Uniterre, cela nous semble être des calculs d'apocryphes. L'urgence est d'inscrire le principe d'un soutien, pour ne pas perdre quatre ans cruciaux, puis de trouver une solution financière quitte à ce que celle-ci se résolve par étape (nous rappelons ici qu'Uniterre propose une taxe sur l'ensemble du fourrage commercialisé -indigène et importé- qui pourrait servir à financer ces primes aux cultures). Nos parlementaires doivent comprendre qu'il est essentiel de relancer cette production en Suisse tant pour des raisons écologiques que sociales. Nous importons toujours plus de fourrages de l'étranger. Or, ceux-ci sont produits au détriment des cultures vivrières de ces régions et leur impact en terme d'hectares est de loin plus important que celui des agrocarburants largement (et à juste titre) décriés. Ils engendrent des effets sociaux indésirables sur les familles paysannes du sud et sont un non-sens environnemental. En Suisse, nous sommes en train de mettre sur pied des critères Swissness qui questionneront dans un proche avenir l'origine des fourrages, notamment pour la viande porcine et la volaille. Il s'agit ainsi de prendre les devants. Pour les bovins, entre cette mesure de soutien aux fourragères et les nouveaux programmes de soutien pour l'élevage à base d'herbe, une politique cohérente peut être rapidement mise sur pied.

Contrats laitiers

Après de rudes négociations, une majorité du national a compris la nécessité de garantir plus de transparence dans la filière laitière en exigeant des contrats laitiers à tous les échelons qui fixeraient le mode de calcul des prix, la qualité, la quantité et seraient valables au moins pour un an; un minimum dans la planification agricole. A l'heure où les types de contrats sont multiples, ne lient que le premier et second échelons, se mensualisent, punissent le manque de production plutôt que pénalisent les surplus, il est urgent de mettre de l'ordre dans la filière. La position du Conseil des Etats, basée sur une vision ultra libérale du marché, menace la survie de milliers d'exploitations laitières. S'il est évident pour nous que l'acceptation d'un tel article ne suffira pas à elle seule à résoudre la crise laitière, c'est un signal positif de la part du politique. Par une telle décision, il affirmerait sa volonté de ne pas laisser libre cours à la loi de la jungle. Il confirmerait la nécessité d'avoir un cadre législatif clair dans lequel le marché peut évoluer plus sagement. Pour l'heure, le Conseil des Etats inscrit le rôle de l'interprofession du lait dans la loi (une exception). Or nous savons tous que celle-ci ne fonctionne pour l'heure pas à satisfaction des producteurs qui sont les premières victimes de son incompétence. Si à terme, l'interprofession peut être l'outil adéquat, en 2014 elle n'en est pas capable. Il est extrêmement dangereux de lui laisser ainsi les coudées franches pour saigner définitivement la filière laitière suisse. Nous appelons donc le Conseil national à maintenir sa position et le Conseil des Etats à assumer un minimum d'engagement politique.

Réintroduction des limites de revenu, fortune et par ha

Le Conseil des Etats a opté pour une réintroduction de ces trois limites pour l'octroi des paiements directs. Uniterre estime que la priorité absolue est que le Conseil national accepte de réintroduire les limites par hectare afin d'éviter la course aux terres qui se fera au détriment des petits domaines et donc de

l'agrodiversité. L'effet structurel risque d'être massif, des exploitations seront fusionnées avec le risque de développer des géants aux pieds d'argile intransmissibles (coûts de reprise) aux générations futures. Ce cas de figure est une réalité en Europe; c'est la raison pour laquelle de nombreuses organisations paysannes européennes demandent l'introduction d'une dégressivité des paiements à la surface. La Suisse a une longueur d'avance, va-t-elle rétrograder? Quant aux limites de revenu et de fortune, si nous pouvons comprendre la légitimité politique de les maintenir, nous estimons qu'elles ont plusieurs inconvénients: la prise en compte du revenu extérieur du conjoint ou de changements exceptionnels dans le revenu peuvent provoquer des coupes dans les paiements directs. Quant à la limite sur la fortune, qui tient compte aussi de l'outil de travail, elle n'est pas forcément adéquate et ne profite pas forcément aux petits domaines. Une grande exploitation, comptablement bien organisée, peut tout à fait ne pas subir les limites de fortune, alors qu'un petit domaine, en zone village pourrait se voir pénalisé.

Contributions versées aussi dans les zones à bâtir cultivées

Uniterre a toujours soutenu le fait que ce qui comptait ce n'était pas l'inscription au registre foncier mais ce qui était cultivé sur la parcelle. Or, de nombreux hectares sis en zone à bâtir sont cultivés depuis de très nombreuses années et probablement pour de nombreuses années encore au vu de la lenteur des projets de constructions. Pourquoi pénaliser un exploitant, de plus pas forcément propriétaire, qui produit de la nourriture ou de la nature sur une parcelle en respectant toutes les règles de la politique agricole? Cette mesure aura par ailleurs un impact particulier sur l'agriculture périurbaine plus que concernée car située en périphérie voire en zone bâtie. Le Conseil national a eu la sagesse de renoncer à cette mesure, le Conseil des Etats prévoit un compromis basé sur les nouvelles zones à bâtir. Or ce compromis discriminerait les cantons, et donc les paysans, qui ont eu une politique relativement stricte de déclassement. Ceci n'est pas acceptable.

Enveloppe budgétaire

Une demande a été adressée pour une augmentation de 160 millions sur quatre ans de l'enveloppe destinée aux mesures structurelles. Nous estimons que cette demande est opportune sachant que les paysans se trouveront face à des adaptations conséquentes à effectuer avec la nouvelle politique agricole. L'amélioration des structures est un investissement sur l'avenir. Par ailleurs, parmi les objets qui pourraient bénéficier de ces montants complémentaires, se trouve l'aide à l'installation des jeunes, la seule mesure de politique agricole existante -à notre grand regret- pour encourager la relève. C'est pourquoi nous soutenons cette proposition.

Contingents tarifaires importation de viande

Le Conseil des Etats propose de réintroduire un pourcentage d'importation (40%) en fonction de la prestation indigène fournie en terme d'abattage. Ainsi, les acteurs qui bénéficieront de ce changement seront en partie les bouchers, mais surtout Bell et Micarna, les deux grands abattoirs. Les producteurs eux-mêmes n'auront probablement pas d'intérêts directs. Certains oligopolistes en bout de chaîne seront par contre confortés. C'est pourquoi nous n'estimons pas opportun de suivre le Conseil des Etats dans cette proposition et appelons à soutenir la proposition du Conseil fédéral appuyée par le Conseil national.

Utilisation d'antibiotiques

Nous encourageons le National à adopter la proposition du Conseil des Etats qui demande au Conseil fédéral de fixer d'ici à décembre 2014 ses objectifs et stratégies en vue du dépistage et de la surveillance des résistances aux antibiotiques et de la réduction de l'utilisation d'antibiotiques; cette proposition devrait être amendée en introduisant la collaboration des producteurs à ce projet.

Valentina Hemmeler Maïga

AUS DER GEWERKSCHAFT

Ausserordentliche Generalversammlung vom 14 Dez. 2012: Basis vergrössern und unsere Aktivitäten konzentrieren.

Uniterre/ Die Finanzen und die Bilanz-Strategie unserer Gewerkschaft standen im Mittelpunkt der GV. Weil der Mitgliederbeitrag stark erhöht worden war, bekundeten unsere Mitglieder Schwierigkeiten mit der Bezahlung.

An der GV in Yverdon-les-Bains wurden von der Versammlung dementsprechende Schlüssel-Entscheidungen getroffen. Die GV anerkannte den hohen Wert der geleisteten Arbeit auf nationaler Ebene unserer Gewerkschaft und damit die Wichtigkeit der Mitgliedschaft bei Uniterre. Insbesondere wenn wir beleuchten, wie viele hohe Beiträge wir an andere bäuerliche Organisationen einbezahlen.

Der Höhe des Mitgliederbeitrags wurde in den Zusammenhang mit der Mitgliedersuche gestellt. Ziel soll es sein, sowohl die Mitgliederbasis von Uniterre auch in der Deutschschweiz zu erweitern, als auch SympathisantInnen in Vertragslandwirtschaftsprojekten zu finden. Deshalb wurde der Mitgliederbeitrag für das Jahr 2013 gesenkt: **Der bäuerlichen Basisbeitrag ist neu auf 200 Frs. und der Sympathisantenbeitrag auf 150 Frs. festgelegt.** Wir sind allerdings sehr darauf angewiesen, dass alle, denen es möglichst ist, weiterhin den Unterstützungsbeitrag von 400 Frs. einbezahlen. Nur so kann ein grösseres Defizit vermieden werden. Um diesen Weg zu gehen, appelliert die GV des Weiteren an alle Mitglieder, Kolleginnen und Kollegen für eine Mitgliedschaft/Patenschaft zu gewinnen (siehe Coupon S.3).

Auf der anderen Seite hat die GV das Comité beauftragt, die Arbeit auf Mandatebene anzugehen. Um eine solide finanzielle Basis zu haben, ist ein grosser Effort von uns allen von höchster Priorität. Ausserdem wurde an der GV dahin gehend plädiert, die Kommunikation gegenüber der Öffentlichkeit zu verstärken, dies mit Hilfe eines Praktikanten/einer Praktikantin oder eines Zivilisten.

Am Nachmittag wurden, nach einer Einleitung von Paul Sautebin, in 2 Workshops die weitergehenden Strategien an diskutiert, denn die GV soll auch ein Ort der Begegnung und des Austausch sein. Wichtig erscheint allen, dass Debatten zwischen Basis und den VertreterInnen der Gewerkschaft ermöglicht werden. Diese Arbeit wird in den verschiedenen Gremien von Uniterre weitergeführt. Das Anliegen der Transparenz über die Finanzen wurde von allen geteilt und ist verbunden mit dem Anliegen über die Debatte über die zukünftigen Strategien. Andere Gewichtungen wurden besprochen: So verstärkt Uniterre weiterhin ihre Zusammenarbeit zum Thema Ernährungssouveränität gemeinsam mit anderen Organisationen, unterstützt die Sektionen in ihren Anliegen, vor allem in Projekten zur Vertragslandwirtschaft und im Kampf für faire Preise. Angesprochen und als wichtig befunden wurde auch Themen wie die C-Milch und die Futtergetreide.

Die GV endete mit der Vorstellung der Resultate der beiden Arbeitsgruppen. Diese Arbeit wird in den diversen Gremien von Uniterre weiterverfolgt. Diese Gremien und Kommissionen stehen allen Mitgliedern offen, alle sind herzlich eingeladen die Arbeit von Uniterre mit zu gestalten.



Seit 20 Jahre kämpferisch! Die VI. internationale Konferenz von la Via Campesina in Djakarta im Juni

La Via Campesina, präsent in allen Regionen der Welt, beweist Hartnäckigkeit und Dynamik. Das Prinzip und die Umsetzung von Ernährungssouveränität, vorgeschlagen und verteidigt von unserer Bewegung, erfährt heute breite Unterstützung. Die bäuerliche Landwirtschaft erobert nach und nach seine Bedeutung zurück und wird als Lösung für die weltweiten Krisen anerkannt.

Im Jahr 2008 hat Uniterre 3 Personen nach Maputo entsandt. Wir hoffen, dass wir wiederum 3 Personen für das diesjährige Treffen im Juni finden können. Die Teilnahme an der Konferenz ist festgelegt mit Quoten pro Region, Geschlecht und Alter. **Interessiert? Bitte umgehend den Kontakt zum Präsidium aufzunehmen.**

L'AGENDA SUR WWW.UNITERRE.CH

Dimanche 3 février à Lausanne: Rencontre Souveraineté alimentaire, autour des films *Cultures en transition* et *Semences en résistance*. 20h, squat du Dézert.

Lundi 4 février à Lausanne: Agriculture urbaine: vers une nouvelle relation entre la ville et la campagne? 18:30 - 23:00, forum d'architectures, Av. Villamont 4.

Lundi 4 février à Genève: Exploitation agricole et sociale en Andalousie. dès 10h, Maison des Associations, salle Zazie Sadou. avec des représentants du SOC.

Dienstag 05 Februar in Zürich: Die sozialen Folgen der Agroindustrie 19:30 - 23:00, Sitzungszimmer der Unia, Volkshaus, Stauffacherstr. 60.

Mittwoch, 6. Febr. Kirchlindach (BE), Hof Hänni:

Austausch unter Frauen mit LandarbeiterInnen aus Andalusien. Infos, Anmeldung: U.Minkner 032 9412934

Mercredi 6 Février à Genève: Et notre Agri-Culture? Courts métrages 19:30 - 23:00, au Grütli, Cinéma. Rue du Général-Dufour 16.

Jeudi 7 Février à Berne: Conséquences sociales de l'agriculture industrielle. 10:00 - 16:00, Bâtiment Unia

7-9 février à Meinier (GE): 8h30-17h, jeudi: Journée pratique Agro-écologie. vendredi: taille libre. Samedi, dès 9h30: Semons le printemps, échange de semences. La Touvière, ferme biologique, route du Carre d'Aval 10.

6, 8 et 11 février à Sion, 6 fév, 20h: réunion système d'échanges local; 8 fév, 19h: Sion en transition; 11 fév. 20h: Incroyables Comestibles» (planter des légumes en ville). café Etiks.

8, 9 et 10 Février à Annecy: atelier «Jeunesse lémanique pour une agriculture et une alimentation durables de proximité». WECF.

Samedi 16 février à Lausanne: Soirée sur les luttes paysannes, l'accès à la terre et la souveraineté alimentaire. En soutien à la ZAD de Notre-Dames-des-Landes. discussion, films, concerts et dj. Dès 18h, Espace Autogéré, César-Roux 30.

8-18 avril 2013: caravane Souveraineté alimentaire (Suisse)

7. FEBRUAR

Eine Tagung in Bern über die sozialen Folgen der Industrialisierung der Landwirtschaft: Nehmen Sie teil!

Die Industrialisierung der Landwirtschaft und der Verarbeitung landwirtschaftlicher Produkte sowie die Konzentrationsprozesse in der Vermarktung schreiten voran. Bekannt sind diese Entwicklungen aus Südsanien,

den Vereinigten Staaten oder den grossen Agrexportländern. Ihre Auswirkungen zeigen sich aber auch zunehmend in der Schweiz, zum Beispiel im Gemüsebau, in der Milchproduktion, in der Schweine- oder der Geflügelhaltung. Zwar werden die Konsequenzen für die Umwelt immer wieder thematisiert, die sozialen Folgen bleiben jedoch meist ausgeblendet.

Diese Tagung hat als Hauptziel, die sozialen Folgen in den Vordergrund zu stellen. Ausgangspunkt bilden die Berichte von direkt Betroffenen: Gewerkschafter_innen, Bäuer_innen, Migrant_innen und Bürger_innen-Initiativen.